



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE

Département de la solidarité et de l'emploi

**Office cantonal de l'inspection et des relations du travail**

OCIRT  
Relations du travail  
Case postale 1255  
1211 Genève 26 La Praille

**Aux entreprises apparentées  
au secteur concerné**

N. réf. MD/JDC/EJN

Genève, le 24 janvier 2012

**Concerne : Usages professionnels, personnel d'exploitation du GROS ŒUVRE à Genève**

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que les usages professionnels de votre secteur sont complétés ainsi :

**PONT DE FIN D'ANNÉE (jours fériés et vacances de fin d'année 2012-2013)**

**Tableau de fermeture des ateliers et chantiers**

Etant donné qu'**une semaine de vacances** doit obligatoirement être prise en **fin d'année**, le tableau de fermeture des ateliers et chantiers est le suivant :

LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
17	18	19	20	21	22	23
					29	30
					5	6
7	8	9	10	11	12	13



5 jours ouvrables payés comme vacances  
(27, 28 décembre 2012 et 02, 03, 04 janvier 2013 \*)



3 jours fériés  
(25, 31 décembre 2012 + 1<sup>er</sup> janvier 2013)



2 jours compensés  
(24, 26 décembre 2012)

- \* Les jours de vacances fixés sur l'exercice 2013 (du 2 au 4 janvier 2013) sont relatifs au droit acquis en 2012. Ils ne peuvent servir à la compensation d'éventuelles heures perdues pour cause d'intempéries.

Le travail s'arrêtera le **vendredi 21 décembre 2012 à 17 heures** et reprendra le **lundi 7 janvier 2013 à 8 heures**.

Restant à votre disposition pour tout complément d'information, nous vous prions d'agréer,  
Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.



Muriel Devins  
Adjointe administrative

NB : Pour vos soumissions vous pouvez commander notre attestation par e-mail à :

<http://www.ge.ch/relations-travail/attestation.asp>